

**COMMUNE
DE
FÉROLLES
45150**

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 mai 2020, s'est réuni le vendredi 05 juin 2020 à 20h00, Salle des fêtes, en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., M. BRILLANT P., Mme COUANNAULT S., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A., M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme MOIZARD D., Mme POPLAIN S., Mme REVERDY C., M. SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S., Mme VACQUEREL A.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. BOITARD Jean-François est nommé Secrétaire de séance.

COMMUNE

EXONÉRATION DES LOYERS D'AVRIL À JUIN 2020 DU FÉROLLOT

Considérant les conséquences dues à la crise sanitaire et la fermeture obligatoire de certains commerces, Monsieur le Maire propose une exonération de trois mois de loyers au profit du restaurant Le Férollet. Cette aide économique permettra de palier partiellement à la baisse du chiffre d'affaires enregistrée et doit permettre le maintien de l'activité de l'unique commerce alimentaire de proximité de la commune.

- Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'exonération des loyers du Férollet pour une période de 3 mois, soit une aide économique équivalente à 1500€.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS PROPRIÉTAIRES DE LA CIAF DE JARDEAU, SANDILLON ET FÉROLLES

Monsieur le Maire propose le report de ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, afin de procéder règlementairement à l'appel à candidature par voie d'affichage et publication dans un journal local. Le conseil Municipal valide le report de celui-ci.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT COMMUNALE (AFR)

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de désigner 4 délégués (3 titulaires et 1 suppléant) au sein du conseil municipal pour représenter la commune auprès de l'Association Foncière de Remembrement communale de Férolles (AFR).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'élection des délégués qui représenteront la Commune de Férolles à l'AFR.

Compte tenu du résultat du vote,

| NOM | PRENOM | FONCTION | TITULAIRE ou SUPPLEANT |
|-------------|---------------|----------------------|------------------------|
| M. DUPUIS | David | Maire | Titulaire |
| M. BRILLANT | Philippe | Conseiller Municipal | Titulaire |
| M. SORET | Rémi | Conseiller Municipal | Titulaire |
| M. BOITARD | Jean-François | Conseiller Municipal | Suppléant |

Ont été élus à l'unanimité délégués titulaires et suppléants de la Commune auprès de l'Association Foncière de Remembrement de la commune de Férolles.

AFFAIRES DIVERSES

- Désignation des Jurés d'Assises : le Conseil Municipal, conformément à la réglementation, désigne par tirage au sort sur les listes électorales, trois personnes pour la constitution des Jurés d'Assises pour l'année 2021. Les intéressés seront informés officiellement par courrier.
- Le prochain recensement de la population sur la commune de Férolles aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2021. La fonction de coordonnateur communal a été attribuée à Mme Anne-Marie JANVRIN. Le recensement se fera, soit comme les années précédentes sur dossier papier, soit directement sur le site Internet de l'INSEE. Des agents recenseurs seront prochainement recrutés.
- Travaux en cours :
 - Différentes interventions ont eu lieu sur le réseau d'eau potable : remplacement de vanne de coupure au stade, changement du poteau incendie au Lotissement des Erables, réparation de fuite sur vanne de purge au Gué Gaillard et route de Tigy.
 - Création d'un puisard pour les eaux pluviales route de Sandillon au carrefour du Retard par l'entreprise FOLTIER.
 - Les travaux d'aménagement de sécurité de la RD12 traversant le hameau de Villiers vont débuter le 15 juin 2020. L'entreprise TPL réalisera le chantier et commencera par la pose de la nouvelle canalisation « eau potable » et la création de deux nouveaux poteaux incendie.
 - À la suite de nombreuses malfaçons, les délais des travaux d'aménagement du Parc Abbé Picard ont été repoussés. La reprise de la clôture des jeux pour enfants, le rescelllement des appareils de fitness, le re-semis de la pelouse et la réfection des chemins seront réexécutés.Ces travaux financés par la Communauté de communes des Loges doivent être livrés pour le mercredi 17 juin.
- Le conseil municipal attribue la somme de 100 € à une demande de subvention de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jargeau.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Sylvie POPLAIN remercie l'ensemble des couturières bénévoles pour la fabrication des masques qui ont été distribués aux habitants. Le travail et l'implication de Madame Agnès VACQUEREL sont soulignés, ainsi que l'appui essentiel des membres du CCAS pour l'organisation, de la confection à la distribution.
Elle précise également qu'il reste des masques en mairie pour les personnes qui le souhaiteraient.
Madame POPLAIN annonce que le centre aéré sera ouvert du 06 au 31 juillet 2020. Le nombre de places est limité compte tenu des mesures imposées par le protocole sanitaire de la direction départementale jeunesse et sport (DDJS).
- Monsieur Philippe BRILLANT fait part de la qualité du travail réalisé pour le désherbage des massifs route de la Ferté (RD921).
- Monsieur Pierre-Edmond LELIEVRE indique qu'il a pris contact avec la gendarmerie de Jargeau pour développer le programme « Voisins vigilants ». Une rencontre sera organisée à la rentrée de septembre pour définir les modalités à mettre en œuvre.
- Monsieur Jean-François BOITARD fait part des remerciements des habitants qui ont reçu les masques attribués par la commune et le département.
- Monsieur Arnaud LEBOEUF annonce la composition du nouveau bureau du syndicat des écoles du SIRIS Férolles-Ouvrouer les champs :
 - Président : Monsieur Arnaud LEBOEUF
 - 1^{ère} Vice-présidente : Madame Laurence MONNOT (Maire d'Ouvrouer les champs)
 - 2^{ème} Vice-président : Monsieur David DUPUIS (Maire de Férolles)Il remercie l'implication active de l'ensemble des agents communaux et les enseignants pour l'organisation de la réouverture de l'école. L'effort et la qualité de service concernant la désinfection des locaux et du matériel sont soulignés. L'association Gergolienne « Action science » est également remerciée pour le don de visières de protection mise à disposition du personnel des écoles.
Monsieur LEBOEUF indique également la réouverture de la bibliothèque municipale aux horaires habituels. Il remercie l'équipe des bénévoles qui ont mis en place un protocole d'accueil et de gestes barrières pour garantir la sécurité des lecteurs.
- Monsieur Charles SIRE fait part de l'incivilité récurrente concernant les déjections canines dans les massifs fleuris de la commune.
Il rappelle les modalités d'accès libre au terrain de tennis, en dehors des plages horaires mises à disposition des associations, ainsi que le protocole de circulation au gymnase pour la reprise partielle des activités sportives.
- Plusieurs conseillers municipaux font part des nuisances sonores et du brûlage de végétaux qui ont été constatés ces derniers mois dans les différents quartiers de la commune. Un rappel de la réglementation sera fait sur le bulletin « Férolles Infos ».
- Monsieur le Maire annonce les horaires de permanence des élus à la mairie :
 - Monsieur David DUPUIS : le vendredi de 17H00 à 18H00
 - Madame Sylvie POPLAIN : le vendredi de 17H00 à 18H00
 - Monsieur Charles SIRE : le lundi de 17H00 à 18H00